

CONTEXTES ET ETAT D'UNE RECHERCHE : LES ETUDES URBAINES AU MAROC

Mostafa KHAROUFI
IRMC, TUNIS

Au Maroc, la ville est devenue un espace central et une zone critique qui capitalise de plus en plus les savoirs en sciences sociales, comblant ainsi les lacunes qui ont longtemps caractérisé le thème de l'urbain. En effet, jusqu'aux années 1960, les campagnes étaient au centre des enjeux sociaux et politiques alors que le monde urbain séculaire entrait dans une phase de pleine mutation. Les villes ont subi, depuis, un exode rural tellement important que l'accès à un minimum de citadinité ne va pas parfois sans confrontation avec l'Etat. Les mouvements sociaux dont les villes marocaines sont fréquemment le théâtre sont des expressions spectaculaires de la crise urbaine. Ils font passer les problèmes des villes, au rang des priorités et imposent de trouver des solutions aux difficultés concomitantes à leur extension.

Ce THEME tente de donner un bref aperçu sur l'urbanisation et les travaux de recherches sur les villes au Maroc. Toutefois, il ne prétend pas dresser un bilan exhaustif de la recherche urbaine et des institutions qui les initient.

L'URBANISATION AU MAROC : UN DYNAMISME INÉGAL

Alors que la population rurale n'a progressé au Maroc en moyenne que de 1,8% entre 1960 et 1971, la population urbaine s'est accrue de 4,28% et le taux d'urbanisation est passé de 29% à 35% en 11 ans. L'espace géographique du Maroc est de ce fait marqué par l'extraordinaire essor des villes et les changements induits par l'urbanisation. Cependant, les rythmes de cette urbanisation restent différenciés et le rééquilibrage récent des disparités régionales en matière de concentration de la population citadine n'éclipse pas la prédominance de l'axe côtier (Casablanca-Rabat-Kénitra) qui regroupe 40% de la population urbaine du pays. Les résultats du dernier recensement (1982) montrent que les grandes villes marocaines marquent une pause dans leur expansion annuelle (3,3%) alors que les villes moyennes de plus de 100 000 habitants connaissent une poussée significative (5,3%) (NACIRI, 1992 ; ABOUHANI, AMEUR et al., 1988). Le ralentissement de la croissance des grandes villes est de toute évidence lié à la réduction des possibilités d'intégration pour les migrants issus des campagnes, aux efforts de décentralisation profitant aux centres urbains plus petits en pleine expansion, aux migrations descendantes de fonctionnaires vers les villes moyennes et petites.

Au cours des trois dernières décennies, le processus d'urbanisation n'a pas revêtu les mêmes formes sur l'ensemble du territoire et le fait urbain s'est diffusé de manière

contrastée. Toutes les villes ne participent pas avec la même intensité à la phase d'urbanisation que connaît le pays au cours de ce siècle. Les trente dernières années ont vu un espace marocain profondément modifié avec un développement régional inégal et un réseau urbain hétérogène opposant les villes "modernes" dynamiques à des centres traditionnels plus amorphes (ESCALIER 1981, p. 33). L'indice d'urbanisation réside dans la multiplication par environ 22 de la population des villes : 400 000 citadins sont comptabilisés au Maroc en 1900 et 8,6 millions au recensement de 1982 ; en 1992, la population urbaine est estimée à 12,4 millions (NACIRI, 1992, p. 6) et son rythme de croissance est resté soutenu comme l'indique la série statistique suivante :

TABLEAU 1
CROISSANCE URBAINE AU
MAROC ENTRE 1960 ET 1980

Année	Pop. urbaine (en million)	Accroissement annuel %	Taux d'urbanisation %	Pop. totale (en million)
1960	3,4	4,2	29	11,6
1971	5,4	5,4	35	15,4
1982	8,7	4,7	43	20,3

Source : Direction de la statistique, rapporté par NACIRI, 1992, p. 6.

La configuration de l'expansion urbaine du Maroc se trouve bien résumée par une expression de Jacques BERQUE décrivant la multiplicité des formes de la ville qui juxtapose : "médina, villeneuve et bidonville" avec des logiques contradictoires et de grandes disparités sociales. BERQUE (1974, pp. 160-61) écrit à ce propos : *"L'urbanisation s'accroît, faisant varier l'un par rapport à l'autre des trois types que nous avons étudiés. La médina ne semble pas mettre à profit, dans l'ordre de la nouvelle citadinité, les valeurs qu'elle avait pourtant illustrées durant la guerre d'indépendance. A la trilogie classique : artisan/commerçant/ulémas s'en substitue une autre, sur le mode de la précarité : petit employé/prolétaire/sous-prolétaire. D'ailleurs, les ruraux l'ont envahie. Le bidonville prolifère, accusant d'ailleurs, ça-et-là, l'aptitude à la mobilité sociale, et non sans révéler une certaine énergie dans la conciliation du changement économique avec les structures familiales traditionnelles. La villeneuve, rapatriée, pourrait-on dire, centralise les dynamismes et articule la nouvelle conjonction."*

Les 27 villes traditionnelles (ou médinas) d'avant le protectorat français (1912-1956) côtoient les villes nouvelles créées pour les Européens et traduisent, au-delà de l'architecture et de la planification, une rupture entre ces deux types de cités. Les villes n'ont pas résisté longtemps à la croissance exponentielle et on a vu se développer à leurs marges de nouvelles formes d'habitat non-réglementaire telles que le bidonville et le logement clandestin, résultats le plus souvent de la déconcentration démographique des anciennes médinas. Les vieux centres soumis à l'exode rural, intensifié par l'effet des sécheresses, vont "déverser" une partie de leur population vers les quartiers périphériques. L'extension des bidonvilles et de l'habitat clandestin populaire est devenue une alternative face à la forte demande de logement des couches à faibles revenus. Ainsi, le bidonville reste un élément urbain significatif, abritant environ 10 % (contre 13% en 1982) de la population urbaine marocaine en dépit des mesures prises pour améliorer le sort des populations bidonvilloises (NACIRI, 1992, p. 13). La création au Maroc, par le Ministère de l'Habitat, de l'Agence Nationale

de lutte contre l'Habitat Insalubre (A.N.H.I.) n'a pas permis de reloger les populations à faibles revenus malgré plusieurs programmes d'appui au logement.

Depuis la fin des années 60, ces formes d'habitat (surtout le logement clandestin) prolifèrent et jouent un rôle important dans les processus de croissance urbaine au Maroc. Situés souvent à l'intérieur des périmètres urbains municipaux, habitat clandestin et bidonville relèvent pour leur gestion des services municipaux et constituent une part importante des problèmes de gestion urbaine. Ils font, depuis les années 1960, l'objet d'interventions en vue de leur restructuration en raison de leur prolifération anarchique et des problèmes sociaux, économiques et politiques que pose leur propagation. Considérés par les pouvoirs publics comme illégaux, ces formes d'habitats présentent des logements construits sans autorisation sur des terrains non viabilisés et sous-équipés. Ils demeurent, malgré ces contraintes, et comme l'ont démontré des enquêtes de terrain, un moyen permettant à plusieurs couches sociales, pauvres et moyennes, de s'offrir un logement dans la ville (NACIRI, 1992, p. 17, AMEUR 1988, pp. 1171-81).

Plusieurs aspects de ces phénomènes imputés à l'intensité de l'exode rural ont été déjà étudiés. Ce qui semble en revanche avoir été négligé par la recherche, c'est la part de la population citadine dans l'alimentation en effectifs de l'habitat clandestin car, comme le fait remarquer NACIRI (1992, p. 30), l'arrêt de l'exode rural n'empêche pas l'apparition de l'habitat clandestin, ni sa prolifération.

La crise actuelle accentuée par le désengagement de l'Etat en matière d'investissement, de création d'emplois et d'aménagement urbain explique l'épanouissement du logement clandestin (200 000 logements au Maroc). Ce dernier est aujourd'hui une forme de réponse à la crise du logement qui n'épargne pas les villes petites et moyennes.

La recherche sur la question de l'habitat au Maroc a fourni de nombreuses études sur ces pratiques d'occupation de l'espace urbain qualifiées différemment selon les contextes urbains : habitat précaire, illégal, spontané, informel, clandestin, etc. Plusieurs monographies de quartiers informels dans les villes de Tanger, Salé, Settat, Fès, illustrent une analyse de la question de la spéculation immobilière, devenue un élément clé dans la dynamique des villes ayant généré de nouveaux rapports de pouvoir et facilité l'éclosion de nouvelles couches sociales : une "néo-bourgeoisie" dépositaire de fortunes provenant essentiellement des spéculations foncières et de "nouveaux pauvres", notamment des fonctionnaires au pouvoir d'achat affecté par la crise et condamnés à se loger comme les familles pauvres dans les marges des villes (AMEUR, 1988; ABHATH, 1987).

TABLEAU 2
PART DES LOTISSEMENTS
CLANDESTINS DANS HUIT VILLES
MAROCAINES

Villes	Population habitant en clandestin	Population urbaine en 1982	Pourcentage
Rabat	49 000	550 000	8,9 %
Salé	140 000	314 000	44,5 %
Fès	129 000	517 000	24, %
Marrakech	110 000	485 000	22,6 %
Oujda	90 000	260 000	34,6 %
Tanger	55 000	320 000	17,0 %
Tétouan	55 000	200 000	27,5 %
Meknès	35 000	346 000	10,0 %

Source : ABOUHANI, AMEUR et al. 1988, p. 18.

Bidonvilles et logements clandestins, deux formes d'habitat s'agréant autour du foncier et de l'accès au sol, sont depuis quelques années d'importants éléments de la recherche sur les problèmes urbains. Les études initiées à ce sujet par le ministère compétent visent, entre autres, la régularisation foncière de ces quartiers, l'accès aux équipements et services urbains par les populations concernées, la reconstruction partielle du parc de logements pour les populations déplacées (I.N.A.U. 1985, 11). D'autres recherches sur la question du foncier ont permis d'identifier les rapports sociaux qui se développent, à partir des relations entre les hommes et les biens immobiliers. Elles autorisent à présenter le foncier et l'immobilier comme le produit d'actes et de processus socio-économiques, de production et de gestion marqués par les mouvements de concentration et d'accaparement des terrains, et donc par l'exclusion et l'expropriation d'autrui (DURANT-LASSERVE, 1983, p. 11 ; AMEUR, 1982).

Ces recherches sur le foncier ont montré que l'accroissement de la population des grandes villes s'accompagne d'une tendance à la réduction des espaces susceptibles d'être occupés par les gens pauvres. La possibilité précaire qu'ils avaient d'occuper illégalement différents terrains pour y construire des logements ou bidonvilles tend aujourd'hui à se restreindre, en raison d'une importante spéculation foncière.

Au niveau des services urbains, l'insuffisance des équipements collectifs et leur inégale répartition dans l'espace (services administratifs, éducation nationale, transport en commun, santé) témoignent de leur inefficacité. Il y a un déficit notoire des hôpitaux de zones à l'échelle du pays : selon les normes il en faudrait 80 à 100 et il n'y en a que 11. Les transports collectifs, secteur sensible dans les grandes villes, notamment à Casablanca où ils favorisent la mobilité géographique des groupes sociaux pauvres, leur permettant de se déplacer à bon marché et de saisir des opportunités offertes par le secteur informel, connaissent de graves difficultés : déficit chronique, vieillissement du parc des véhicules, encombrement. La question des transports urbains a retenu l'attention de N. BREJON de LAVERGNEE (1991) au cours de sa recherche menée sous l'égide de l'Institut National d'Aménagement Urbain (I.N.A.U.) sur la région Nord-Ouest (Tanger-Kénitra-Rabat-Casablanca). L'auteur conclut à l'insuffisance des équipements et à l'apparition dans certaines villes de dysfonctionnements qui ont tendance à s'aggraver. Carences et surfacturation des services affectent aujourd'hui les classes moyennes qui n'étaient pas exposées à ce genre de difficultés. La réussite des projets gouvernementaux dépend de la capacité des pouvoirs publics à maîtriser le double phénomène de l'exode rural et de la croissance urbaine et d'éviter qu'ils ne débouchent sur des phénomènes de convulsions sociales dont les émeutes de 1965, 1981, 1984, 1990 sont les illustrations.

ETAT DE LA RECHERCHE . L'évolution actuelle des recherches urbaines et la périodisation de leurs grandes tendances au Maroc indiquent que la montée des préoccupations urbaines au Maroc est récente. Signalons toutefois qu'avec la colonisation (1912-1956) un intérêt particulier a été porté à une planification urbaine bien déterminée qui traduisait toutes les divisions spatiales entre Marocains et Européens. Toutefois, les projets urbains de Lyautey et l'équipe d'architectes qui l'accompagnaient n'ont pas permis à la question urbaine d'occuper une place similaire à celle accordée aux zones rurales

dans la recherche coloniale. Dans le contexte d'une campagne militaire de pacification (1912-1936) menée essentiellement contre le monde rural résistant farouchement, les sujets d'interrogations majeures de la recherche se situaient dans les campagnes.

Depuis l'indépendance, l'espace urbain marocain a constitué un laboratoire d'essai pour des expériences volontaristes dans le but d'éviter aux villes une dérive insurrectionnelle. L'idée d'"ordre urbain", née durant la période coloniale, ne s'est jamais éclipsée et plusieurs choix en matière de politique urbaine ont été effectués suite à des mouvements sociaux dans les villes. La politique de l'Etat marocain en matière d'urbanisme consistait à limiter le poids des villes en freinant l'exode rural (prêts aux paysans, Promotion Nationale¹). Or les choix agraires effectués dans les campagnes ayant favorisé la grande propriété irriguée, n'ont assuré que provisoirement la stabilité de la main-d'oeuvre rurale. Les autorités marocaines ont compté sans les caprices du climat (sécheresses) qui affectent les campagnes et accélèrent leur désertion. De plus, les questions d'urbanisation n'ont pas été prises en considération avec la même préoccupation selon les époques. Marqué par la fluctuation en matière de politique urbaine, l'intérêt était tantôt dirigé vers le monde rural, tantôt vers les problèmes de rapidité de croissance des villes. Recherches universitaires et préoccupations officielles ont tantôt convergé tantôt divergé. Mais on ne peut cacher la dimension politique des recherches : celles-ci sont le plus souvent commandées par le contexte et l'état des rapports de forces entre Etats et sociétés urbaines, montrant ainsi que les préoccupations politiques l'emportent toujours. Aussi, au Maroc, ne s'est-on jamais autant intéressé officiellement aux villes qu'aux moments forts des problèmes urbains : création de commissions où décideurs, aménageurs et experts se sont saisis véritablement et à leur manière du dossier de la ville.

Les priorités accordées à l'aménagement des villes (découpages administratifs, tracé de grandes artères, équipements) sont guidées par une volonté de contenir des mouvements de protestation. La première insurrection urbaine du Maroc indépendant (mars 1965) a inspiré au pouvoir la nécessité d'une prise en charge efficace des problèmes de la ville. Aussi, la période qui suit (1965-1971) connut-elle une réflexion approfondie sur les problèmes de l'aménagement urbain et rural et le début des recherches sur les conséquences de la croissance urbaine en vue d'un aménagement des villes dans une perspective à long terme (NACIRI, 1992 (a)). Les velléités d'aménagement urbain répondent à deux objectifs, d'une part, prévenir le développement anarchique des cités ; d'autre part, accroître l'omnipotence d'un Etat indépendant face à la montée du prolétariat et de l'intelligentsia urbains. Parallèlement, l'adoption par le Maroc de la Charte communale en 1976, qui suppose des élections au suffrage universel des collectivités locales montre, a priori, un désir

N O T E S (1) La Promotion Nationale, qui repose en grande partie sur l'aide étrangère, finance par l'octroi de dons en nature (farine, huile) le maintien le plus longtemps possible des paysans sans terre dans les campagnes.

d'impliquer les populations dans la gestion urbaine. La décentralisation, consacrée juridiquement par cette Charte communale, reste toutefois limitée par une tutelle excessive des appareils de l'Etat, notamment du ministère de l'Intérieur et de l'Habitat. Les découpages administratifs effectués récemment à Casablanca et en passe d'être étendus au reste du pays amenuisent les prérogatives des corps municipaux et leur confèrent un rôle mineur. En marge de ce dispositif de la planification urbaine, le département de l'Habitat et les organismes qui lui sont liés jouent un rôle non négligeable dans le développement urbain. D'autres écueils dans la gestion urbaine sont à souligner : lenteur des études et procédures d'homologation des plans d'aménagement, absence de planning de réalisation et de budgets prévisionnels les accompagnant, etc... L'extension des périmètres urbains, visant l'intégration des zones d'habitat clandestin n'ont souvent pour effet que l'apparition de nouvelles zones de constructions clandestines et les solutions arbitraires ont montré leur inefficacité : aux constructions clandestines développées horizontalement se substituent les bidonvilles sur les toits. Un échantillon de cinq municipalités, objet d'une recherche récente, révèle les défaillances d'un système encore marqué par la centralité et la faiblesse notable des équipements éducatifs et de santé. En ce domaine, les réalisations sont inférieures de moitié aux besoins du pays. De fait, les interventions des autorités pour remédier à l'habitat insalubre n'ont qu'une portée limitée (BAHI et HAMDOUNI-ALAMI, 1992).

L'un des apports majeurs des géographes et sociologues marocains réside dans l'élaboration de cadres conceptuels et méthodologiques interprétatifs pour des contextes urbains en pleine mutation, afin de refléter tout d'abord les conséquences de la rapidité de l'évolution urbaine dont on ne peut évaluer circonstanciellement les conséquences (NACIRI, 1992 ; SOUAFI et EL-IRAKI, 1992 ; BERRIANE, 1986 ; ZNIBER, 1986 ; AMEUR, 1982 ; ABOUHANI, 1976, etc). Cela devait commencer par les définitions en usage de la ville. Certes, des recherches monographiques à l'exemple de *Casablanca* d'André ADAM (1968) ont fourni des données de base intéressantes sur les villes marocaines mais, au fur et à mesure de l'accélération du rythme de l'urbanisation, elles révèlent quelques insuffisances à appréhender les réalités spécifiques de l'urbanisation au Maroc.

Depuis la création dans les années 1980 de nouvelles universités au Maroc, la recherche connaît un intérêt particulier stimulée par l'accroissement du nombre d'étudiants et enseignants-chercheurs. Celui-ci est lié à une généralisation et une popularisation de l'enseignement supérieur, conséquence de l'octroi de bourses pour les Marocains étudiant à l'étranger ou à l'intérieur du Maroc. Plusieurs disciplines s'en trouvent alors encouragées, notamment la géographie et l'architecture qui vont s'intéresser particulièrement à la ville. Tétouan, Marrakech, El-Jadida, Tanger, Meknès, Oujda, Mohammedia sont aujourd'hui dotées d'universités même si leurs structures sont encore embryonnaires. Elles pourraient bien être des points de départ pour des recherches futures et d'ores et déjà il en est résulté un accroissement du nombre de mémoires de maîtrise et de D.E.S (Diplômes d'Etudes Supérieures).

A côté de la douzaine d'universités que compte aujourd'hui le pays, signalons le rôle joué par l'Institut National d'Aménagement Urbain (I.N.A.U.), créé en 1981, dans la

réalisation d'études sur les équipements collectifs et leur aménagement, dans l'espace. Y sont catalogués plusieurs études sous forme de mémoires de fin d'études ou de projets qui engagent les étudiants au sein de cellules de recherches axées sur les thèmes répondant essentiellement aux préoccupations de l'administration et des collectivités locales. Des enquêtes de terrain sont ainsi effectuées sur les questions d'intégration et d'approches sectorielles de la planification urbaine donnant une orientation vers une spécialisation des thèmes.

Par ailleurs, des sujets concernant la ville sont pris comme objet de recherche dans les différents instituts. A l'Institut National des Statistiques et de l'Economie Appliquée (I.N.S.E.A.) on s'est intéressé à la question de l'artisanat, des bidonvilles, des migrations internes. L'Ecole Nationale d'Administration Publique (E.N.A.P.) a développé les études sur le thème des problèmes de gestion urbaine à travers l'analyse des collectivités locales.

La création du Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation (C.E.R.F.) qui dépend de la Division de l'urbanisme et de l'habitat va aider à la réalisation de travaux sur l'aménagement du territoire : aménagement régional, réseaux urbains, opérations d'habitat. Les recherches ont touché aussi aux domaines du fonctionnement urbain, emploi, circulation, équipements d'infrastructure, gestion et ressources municipales (Voir ABOUHANI, AMEUR et al., 1988).

Les problèmes spécifiques des médinas sont abordés lors d'études menées par la Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture ainsi que par la division de l'Environnement au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire. Il faut dire qu'à l'exception de la Délégation de la cellule de sauvegarde de la médina de Fès et du Laboratoire Public d'Essai et d'Expérimentation qui ont initié une recherche suivie d'une rénovation, de nombreuses recherches restent sans suite en l'absence d'intervention sur l'espace des médinas. Signalons aussi que grâce à des interventions de l'USAID, de la C.E.E. et de la Banque Islamique, plusieurs opérations de réhabilitation ou de restructuration de bidonvilles ont été menées.

Concernant la production de la recherche urbaine au Maroc, ABOUHANI, AMEUR et al. (1988) signalent qu'entre 1968 et 1977 une quarantaine de thèses étaient inscrites dans les universités françaises, dont la majorité portaient sur les problèmes classiques de bidonvilles, logements sociaux et médinas. L'Ecole Nationale d'Architecture créée en 1980 a de même permis à partir de 1986 l'élaboration de mémoires de fin d'études. On y traite des thèmes relatifs à l'aménagement urbain, du centre ville de manière particulière et des médinas. Au sein des universités, si les questions urbaines restent marginales dans les disciplines comme le droit ou l'économie, elles font une percée remarquable en géographie entre 1980 et 1986 : 6 à 12 thèses par an (ABOUHANI AMEUR et al, 1988, p. 54).

Récemment, un travail de recension et d'analyse secondaire statistique et lexicologique des études doctorales sur l'aire arabo-musulmane dans les universités françaises concernant environ 6 500 titres, sur une période de 20 ans de recherches (1971-1991) montre une importante production doctorale marocaine en France. Parmi les thèses sur l'urbain, 33 portent sur la Tunisie, 58 sur l'Algérie, 149 sur le Maroc. La géographie participe fortement à ces recherches et la grande ville se taille une part importante des études : Casablanca, Fès, Marrakech, Rabat, etc. (LEIMDORFER et VIDAL, 1992, p.14).

CONCLUSION L'urbanisation accélérée dont témoignent le réveil des villes régionales et la croissance soutenue des petites villes et des agglomérations rurales devenues chefs-lieux de province donnent au thème de la ville une grande importance dans le Maroc actuel. Si la recherche universitaire et extra-universitaire en a présenté de larges aspects, beaucoup de thèmes restent peu couverts : pauvreté, environnement, femmes et enfants en milieu urbain, problèmes des médinas et plusieurs disciplines comme l'économie, le droit, les sciences politiques ignorent encore la thématique urbaine. Au sujet de la défaillance des structures urbaines dans les grandes métropoles, plusieurs études ont été publiées mais on ignore souvent, depuis la généralisation de la crise économique à l'ensemble de l'armature urbaine, l'état des villes petites et moyennes. Les recherches apparaissent à ce jour relativement conformes à l'évolution urbaine du pays, où les petites villes sont délaissées. Pourtant, la généralisation aux villes secondaires de la déficience de secteurs particuliers (logement, transport, etc) et l'absence d'intégration sociale incitent à forger des instruments d'analyse plus pertinents en élargissant le champ des recherches.

R E P E R E S
B I B L I O G R A P H I Q U E S

ABOUHANI Abdelghani, AMEUR Mohamed et al. - "La recherche urbaine au Maroc : un état de la question". - *Pratiques urbaines*, n° 6, 1988.
 ADAM André. - Casablanca : essai sur la transformation de la société marocaine. - Paris : CNRS, 1968.
 AMEUR Mohamed. - Spéculation et lotissements clandestins à Monfleury. - Thèse de 3ème cycle en Géographie. - Toulouse : Université de Toulouse Le-Mirail, 1988.
 AMEUR Mohamed. - "Le logement des pauvres à Fès : processus de production et tendances de l'évolution". - *Revue Tiers-Monde*, tome XXIX, n° 116, octobre-décembre, 1988, pp. 117-81.
 BADUEL Pierre Robert. - "La production de l'habitat au Maghreb". - *Habitat, Etat, société au Maghreb*. - Paris : CNRS, 1988.
 BAHJ Hassan et HAMDOUNI-ALAMI Mohamed. - Urbanisation et gestion urbaine au Maroc. - Rabat : Imprimerie Toumi, 1992.
 BERQUE Jacques. - "Médinas, villeneuves et bidonvilles". - *Maghreb, histoire et sociétés*. - Paris : J. Duculot, 1974, pp. 118-161.

BERRIANE Mohamed. - "Le tourisme et la petite ville au Maroc". - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. - Tours : URBAMA, *Fascicule de Recherches* n° 17, 1986, pp. 187-207.
 BREJON de LAVERGNEE Nicolas. - Politiques d'aménagement du territoire au Maroc. - Paris : L'Harmattan, 1992.
 CHEVALIER Agnès et KESSLER Dominique. - Economies en développement et défis démographiques : Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie. - Paris : La documentation française, 1989.
 CHALINE Claude. - Les villes du monde arabe. - Paris : Masson, 1990.
 DURANT-LASSERVE Alain et TRIBILLION Jean-François. - "La production foncière et immobilière dans les villes des pays en développement". - *Hérodote*, n° 31, 4ème trimestre, 1983, pp. 9-37.
 EL GHAZALI Abdelaziz. - "L'approche du concept de l'urbain, le cas du Maroc". - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. - Tours : URBAMA, *Fascicule de Recherches* n° 17, 1986, pp. 47-67.

R E P E R T O I R
B I B L I O G R A P H I Q U E S

- ESCALIER Robert. - Citadins et espace urbain au Maroc - Tours : Urbama, *Fascicule de recherche* n° 8, 2 tomes, 1983.
- ESCALIER Robert. - "Le système migratoire marocain". - Colloque *Changements économiques, sociaux et culturels et migrations internes dans le monde arabe*. Grasse. 9-11 octobre, 1991.
- I.N.A.U.- Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme. - Catalogue de présentation de l'institut. Rabat, 1985.
- LEIMDORFER François et VIDAL Laurent. - Thèses françaises sur les villes des pays en développement 1980-1990.- Condé-sur-Noireau : *Pratiques urbaines*, n° 10, 1992.
- LIAUZU Claude. - "Crises urbaines, crise de l'Etat, mouvements sociaux". - *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*. - Paris : L'Harmattan, 1989, pp. 23-41.
- NACIRI Mohamed (a). - "De l'aménagement des villes à la régulation de la société : esquisse d'un état de la recherche urbaine au Maroc". - Colloque : *Urbanization in the Middle East*, Université Américaine au Caire, 21-23 juillet, 1992.
- NACIRI Mohamed (b). - "La crise urbaine, Annexe de communication". - Colloque *Urbanization in the Middle East*, Université Américaine au Caire, 21-23 juillet, 1992.
- NACIRI Mohamed. - "L'aménagement des villes peut-il prévenir leurs soubresauts ?". - *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, 1989.
- NACIRI Mohamed. - "Politiques urbaines et politique d'habitat au Maroc : incertitudes d'une stratégie". - *Politiques urbaines dans le monde arabe*. Lyon : Maison de l'Orient Méditerranéen, 1984, pp. 71-98.
- NACIRI Mohamed. - "Les formes d'habitat 'sous-intégré'". - *Hérodote*, n° 19, septembre-octobre, 1982, pp. 13-70.
- RASSAM Amal, ZGHAL Abdelkader et al. - Systèmes urbains et développement au Maghreb. - Tunis : Cérés Productions, 1980.
- SALAH DINE Mohamed. - Les petits métiers clandestins. - Casablanca : Eddif, 1988.
- SALAH DINE Mohamed et al. - L'emploi invisible au Maghreb. - Casablanca : SMER, 1992.
- SANTO-MARTINO Robert. - "Des thèses par milliers. Les écrits académiques sur le monde arabe et islamique : 1972-1987. Analyse et description du fonds Thesam". - *Annuaire de l'Afrique du nord*, Paris, 1988, pp. 469-506.
- SIGNOLES Pierre. - L'espace tunisien : capitale et Etat-région. - *Fascicule de Recherche* n° 14, Tours : Urbama, 1985, 2 volumes.
- SIGNOLES Pierre et TROIN Jean-François (sous la direction de). - Eléments sur les centres-villes dans le monde arabe. - Tours : Urbama, *Fascicule de Recherches* n° 19, 1988.
- SOUAFI Mohamed et EL-IRAKI Aziz El Maoula. - "Equipements et services, armature urbaine et stratégie d'aménagement au Maroc". - *Annales Marocaines d'Economie*, Rabat, hiver 1992-1993, pp.5-23.
- TROIN Jean-François. - "Essai de bilan des recherches urbaines au Maghreb". - *Politiques urbaines dans le monde arabe*. - Lyon : Maison de l'Orient Méditerranéen, 1984, pp. 61-69.
- URBAMA. - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe. - Tours : Urbama, *Fascicule de Recherches* n° 16, 1986, 2 volumes.
- Villes et quartiers de la marginalité au Maroc. - *Abhath* (Revue de sociologie), numéro spécial 14, 1987 (en arabe).
- ZNIBER Mohamed Fawzi et OLIVERO Gérard, "Contribution à l'étude des formes d'intégration à l'économie et à la société urbaines : le cas de Khémisset (Maroc)". - Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe, Tours : Urbama, *Fascicule de Recherches* n° 17, 1986, pp. 421-133.